

# Rapport Annuel 2012-2013





## Investir Nouveau Brunswick est le point de contact des entreprises et des professionnels de la sélection d'emplacements qui s'intéressent aux possibilités offertes par le Nouveau Brunswick, au Canada, pour la réinstallation et l'expansion d'entreprises.

Notre service à guichet unique vous offre toute l'aide dont votre entreprise a besoin pour bien démarrer.

- L'accès à un chargé de comptes personnels capable de fournir des services clés en main;
- Des services de consultation et d'assistance pour le recrutement et la formation;
- Le repérage de courtiers immobiliers, de promoteurs immobiliers, d'entrepreneurs, d'expéditeurs et de fournisseurs de services publics;
- La proposition d'un ensemble d'incitatifs financiers sur mesure;
- L'assurance d'une liaison avec les collectivités locales.

## Notre mission

*Guidé par un conseil composé d'administrateurs du secteur privé, Investir NB a pour mission de créer des emplois et d'attirer des investissements au Nouveau-Brunswick grâce à une approche axée sur les entreprises.*

La corporation se concentre sur quatre activités clés:

- Faire la promotion du Nouveau-Brunswick en tant qu'endroit attrayant pour les investissements;
- Repérer et saisir les occasions d'investissement stratégique et commercialement viable;
- Négocier et fournir de l'aide financière, au besoin, pour attirer de tels investissements;
- Gérer prudemment ses portefeuilles d'investissements.

## Notre vision

Attirer des investissements intéressants pour les Néo-Brunswickois.

## Nos valeurs

Confiance  
Respect  
Intégrité  
Communication  
Empathie  
Prise en charge  
Gestion efficace du risque

## Équipe de direction d'Investir NB



À l'arrière, de gauche à droite:

*Mark Haines-Lacey*, vice-président directeur, *Robert MacLeod*, président et chef de la direction, *Jonathan Barteaux*, directeur des Investissements étrangers, et *Louis-Philippe Gauthier*, vice-président aux Initiatives stratégiques.

À l'avant, de gauche à droite:

*Nora Lacey* – directrice de la Recherche et du marketing; et *Luc Paulin* – directeur principal des Finances et des affaires générales

## Contenu

Message du ministre	5
Message du président et chef de la direction	6
Points saillants des investissements : 2012-2013	10
Mesures	12
Conseil d'administration d'Investir NB	14
Notre réseau de partenaires	16
États financiers	18



520, rue King  
Bureau 850  
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1  
CANADA

## Message du ministre

Investir NB a été créé dans le cadre d'un engagement de notre gouvernement consistant à élaborer un modèle axé sur le milieu des affaires en vue d'attirer des investissements directs étrangers (IDE) au Nouveau-Brunswick. Sous la direction de son conseil d'administration, Investir NB vise principalement à attirer de nouvelles entreprises de l'extérieur de la province tout en appuyant la croissance des entreprises étrangères déjà établies au Nouveau-Brunswick. La corporation cible les entreprises présentant une situation financière solide qui sont en route vers la croissance et sont conformes au Cadre stratégique pour le soutien des secteurs de croissance prioritaires au Nouveau-Brunswick. Investir NB travaille en étroite collaboration avec son vaste réseau de partenaires composé de ministères et d'organismes fédéraux et provinciaux, d'établissements postsecondaires, de conseils de secteur et autres intervenants dans le but de mettre à profit le pouvoir du gouvernement et les atouts de la province pour attirer des IDE.

Le mandat d'Investir NB correspond à la vision organisationnelle du gouvernement du Nouveau-Brunswick, qui consiste à renforcer l'économie et à améliorer la qualité de vie en proportion de nos moyens. La corporation fait partie des nombreux partenaires qui appuient la revitalisation de la croissance économique visée, comme le présente le plan *Partenaires dans la croissance : un plan d'action de développement économique pour le Nouveau-Brunswick*.

Depuis le 1er juillet 2011, moment où Investir NB est devenue entièrement fonctionnelle, cette corporation de la Couronne a travaillé assidûment pour faire du Nouveau-Brunswick un endroit où les entreprises s'établissent tout naturellement. Après deux ans, 25 nouveaux investissements et la création de près de 1 400 nouveaux emplois, Investir NB a fait sa place en tant que chef de file en matière de responsabilisation et de transparence parmi les agences de promotion des investissements (API). Les mesures et les cibles sont sans aucun doute d'une importance cruciale pour l'équipe d'Investir NB. Sa motivation première consiste à attirer des investissements qui mènent à la création d'emplois de qualité afin de permettre à davantage de Néo-Brunswickois de travailler. Investir NB a amélioré la condition des nombreux Néo-Brunswickois qui ont bénéficié de ces investissements.

L'Honorable Paul Robichaud  
Vice-premier ministre  
Ministre du Développement économique  
Ministre responsable d'Investir NB  
Ministre responsable de la Francophonie  
Leader parlementaire du gouvernement



L'Honorable Paul Robichaud  
VICE-PREMIER MINISTRE

## Message du président du conseil et du président et chef de la direction d'Investir NB

Une croissance économique véritable est le fruit des efforts combinés d'une multitude d'intervenants, dont des organismes du secteur public (fédéraux, provinciaux et municipaux) et le secteur privé, et, pendant des périodes économiques difficiles, il est crucial de reconnaître le rôle que joue chacun des intervenants. Au Canada, les investissements directs étrangers (IDE) comptent pour environ 30 % du produit intérieur brut (PIB). Le mandat d'Investir NB vise uniquement à attirer des investissements étrangers au Nouveau-Brunswick.

Au cours de l'exercice financier 2012-2013, Investir NB a permis de générer 35 millions de dollars en dépenses en capital dans la province et d'apporter une contribution de 136,8 millions de dollars au PIB du Nouveau-Brunswick. Le rendement de l'investissement pour le contribuable a été de 2,23 \$ pour chaque dollar investi, ce qui constitue une hausse importante par rapport à l'exercice financier précédent, pour lequel ce résultat se situait à 1,79 \$.

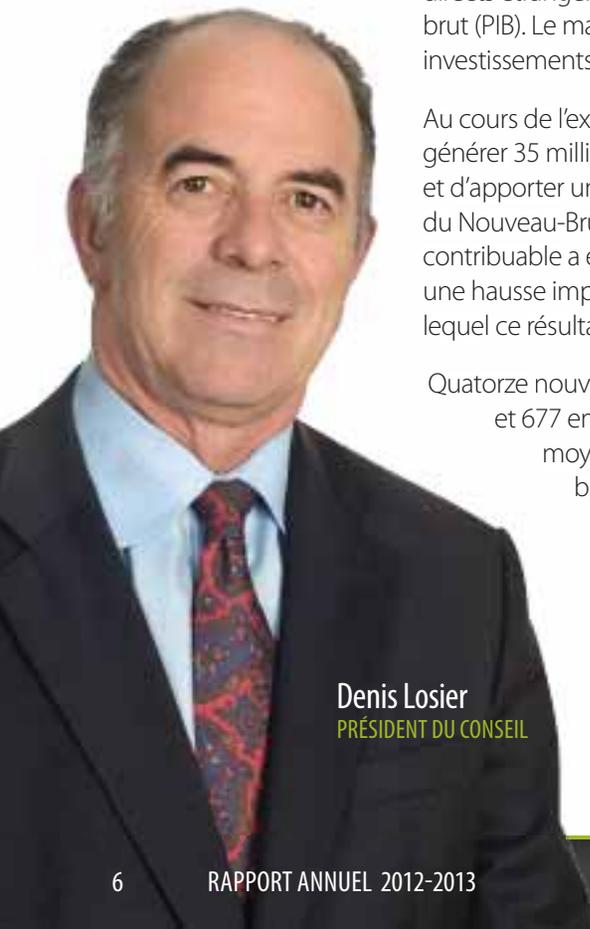
Quatorze nouveaux investissements ont été réalisés dans la province et 677 emplois à temps plein ont été créés. Le salaire annuel moyen associé à ces emplois a été de 38 296 \$, ce qui est bien supérieur au salaire moyen au Nouveau-Brunswick, qui est de 26 610 \$, et du salaire moyen au Canada, qui est de 29 250 \$. Grâce au succès obtenu au cours de ces deux premières années, Investir NB est maintenant bien placée pour atteindre ou dépasser ses objectifs généraux prévus pour la période de trois ans.

Investir NB évolue dans un environnement hautement compétitif, qui compte plus de

1 200 agences de promotion des investissements (API) qui se livrent concurrence pour attirer des IDE dans 194 pays. Bon nombre de ces API disposent d'une capacité financière beaucoup plus élevée. Contrairement à Investir NB, ces agences n'orientent pas leurs activités sur un rendement de l'investissement positif fondé sur des contributions directes et indirectes à l'assiette fiscale et ne mesurent pas ce résultat. Investir NB est fière d'être à l'avant-garde en ce qui concerne la mesure de son rendement et l'attraction des IDE.

Comme tous les Néo-Brunswickois, nous cherchons à obtenir des résultats rapidement; toutefois, le cycle de vente destiné à attirer des IDE est plus long que la plupart des autres cycles : les négociations avec les clients sont longues et les investissements s'effectuent par des intermédiaires sur plusieurs mois, voire des années, et non pas sur quelques semaines ou quelques jours. Ce contexte difficile est une réalité qui n'est pas facile à accepter pour les organisations commerciales. Le conseil d'administration d'Investir NB reconnaît cette réalité et, au moment de la mise sur pied de la corporation, il a établi un plan d'activités de trois ans pour tenir compte de ces longs délais. Nous croyons que notre modèle est efficace et que nous disposons de mesures clés utiles qui nous permettront d'atteindre les objectifs de notre plan triennal.

Selon le magazine *The Economist*, les entrées mondiales d'IDE ont diminué de 18 % en 2012, ce qui est attribuable au ralentissement de l'économie mondiale et à l'incertitude politique qui règne dans de principales économies mondiales. Selon des données publiées par *fDi Markets*, qui suit de près l'évolution des marchés d'investissements en installations nouvelles, le Canada a également connu un déclin en ce



Denis Losier  
PRÉSIDENT DU CONSEIL

qui concerne les IDE. Après avoir connu une pointe au mois de septembre 2012, pendant lequel 35 projets ont été consignés, les entrées d'IDE se sont affaïssées. Les données les plus récentes révèlent que seuls 12 projets ont été consignés en mars 2013.

Afin d'inverser cette tendance à la baisse des entrées d'IDE, Investir NB a adapté sa stratégie de vente en y ajoutant des agents de création de débouchés et des agents intervenant sur le marché dans les principales régions géographiques. Ce plan d'action est entré pleinement en vigueur à la fin du quatrième trimestre, et nous avons bon espoir qu'il engendrera des résultats positifs au cours de la troisième année de notre plan d'activités. Bien que les prévisions concernant les flux mondiaux d'IDE indiquent une stagnation en 2013, le conseil d'administration d'Investir NB est persuadé que cette stratégie aidera la corporation à poursuivre la mise en œuvre de son plan triennal.

Nous sommes fiers de la qualité des investissements que nous avons attirés au Nouveau-Brunswick en 2012-2013. Il suffit de penser aux entreprises comme Cormer Defense et FFG Canada, qui sont venues renforcer le secteur de la défense respectivement à Miramichi et à Bathurst, ainsi qu'à Siemens Canada, qui a rehaussé la réputation du Nouveau-Brunswick en tant que province ingénieuse grâce à la création d'emplois en recherche-développement et à l'établissement d'un centre de compétence nord-américain dans le Parc du savoir de Fredericton. Des entreprises étrangères telles que Xplornet Communications, à Fredericton et à Woodstock, Genesys Laboratories, à Saint John, IMP Customer Care, à Bathurst, et The Co-operators, à Moncton, ont élargi leurs activités respectives en misant sur la qualité de notre main-d'œuvre qualifiée et bilingue. Nous attirons des investissements dans les secteurs prioritaires qui affichent une croissance importante selon le Cadre stratégique pour le soutien des secteurs de croissance prioritaires au Nouveau-Brunswick. Voici les commentaires formulés par des responsables de quelques entreprises concernant la décision de s'établir au Nouveau-Brunswick :

*Je suis très heureux que nous ayons pris la décision d'élargir nos activités dans la ville de Miramichi. Le mérite revient en grande partie au gouvernement provincial, qui a présenté tout un plaidoyer en faveur du Nouveau-Brunswick comme endroit favorable pour faire des affaires, tout particulièrement en ce qui concerne le centre d'excellence en systèmes terrestres. Leo Sousa, président de Cormer Defense.*

*Investir NB est une merveilleuse initiative pour la croissance. Nous sommes heureux de participer et de contribuer à la croissance économique ici, à Saint John.*

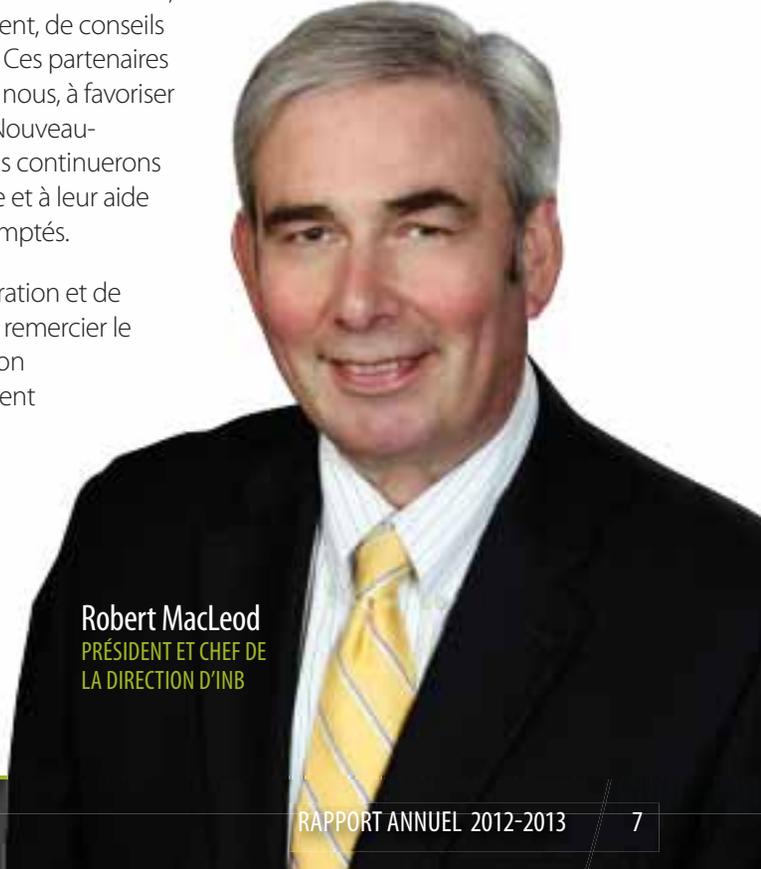
*Warren O'Donnell, vice-président, service à la clientèle, Genesys Laboratories Canada Inc.*

*L'établissement de ce centre de compétence constitue une étape importante pour Siemens à l'échelon mondial puisqu'il représente notre engagement à pousser la recherche-développement et le déploiement de technologies de réseau intelligent au Canada.*

*Robert Hardt, président et chef de la direction, Siemens Canada*

Investir NB est motivée par le rendement et les résultats, et son équipe est en voie d'atteindre ses objectifs généraux en ne ménageant aucun effort. Nous sommes reconnaissants du soutien que nous recevons auprès de notre réseau de partenaires composé, entre autres, de ministères et d'organismes gouvernementaux, d'établissements d'enseignement, de conseils de secteur et du secteur privé. Ces partenaires sont déterminés, tout comme nous, à favoriser la croissance et la réussite du Nouveau-Brunswick. C'est pourquoi nous continuerons de faire appel à leur savoir-faire et à leur aide pour obtenir les résultats escomptés.

Au nom du conseil d'administration et de l'équipe de direction, je tiens à remercier le personnel d'Investir NB pour son dévouement et son engagement soutenu dans un contexte où les défis sont nombreux. La passion que vous éprouvez à l'égard de la promotion du Nouveau-Brunswick en tant qu'endroit attrayant pour les investissements ne passe pas inaperçue!



**Robert MacLeod**  
PRÉSIDENT ET CHEF DE  
LA DIRECTION D'INB

## Points saillants des investissements : 2012-2013



Au sein d'Investir NB, les activités quotidiennes sont axées sur la vision suivante : **attirer des investissements intéressants pour les Néo-Brunswickois**. Nous sommes fiers d'avoir investi dans les entreprises étrangères suivantes en 2012-2013 :

**Bluedrop Performance Learning Inc.**, une entreprise novatrice dans le domaine de la formation en milieu de travail destinée aux personnes, aux sociétés, au personnel militaire et au secteur public, qui s'est engagée à créer 22 emplois sur quatre ans pour son nouveau CoursePark, à Miramichi.

Bluedrop, qui s'est aussi engagée à créer 30 emplois sur deux ans à Fredericton pour l'exécution de divers contrats, notamment pour la création d'un didacticiel de formation en aérospatiale.

La **Société canadienne du sang**, un organisme national qui gère les réserves de sang de toutes les provinces et de tous les territoires, à l'exception du Québec. Elle s'est engagée à établir à Saint John un centre national d'approvisionnement qui comptera 50 employés.

**Co-operators General Insurance Co.**, une coopérative canadienne comptant plus de 35 milliards de dollars en biens administrés, qui s'est engagée à créer jusqu'à 25 emplois en 2013, puisqu'elle établira son nouveau centre d'appels à Moncton.

**Corner Defense**, qui fait partie de Corner Group Industries, une entreprise servant le secteur de la défense globale depuis 1989 et qui s'est engagée à créer 80 emplois sur cinq ans dans sa nouvelle installation de Miramichi.

**FFG Canada**, une coentreprise internationale formée d'Industrial Rubber Company Ltd. et de Flensburger Fahrzeugbau Gesellschaft mbH, une entreprise de défense allemande, qui s'est engagée à créer 26 nouveaux emplois à Bathurst en 2013. L'entreprise a obtenu un contrat militaire consistant à convertir des engins blindés du génie et à les mettre à l'essai.

**Genesys Laboratories Canada Inc.**, un chef de file en matière de service à la clientèle ainsi que de services et logiciels pour centres d'appels comptant plus de 2 000 clients dans 80 pays, qui s'est engagée à créer jusqu'à 30 emplois à temps plein supplémentaires sur quatre ans à son centre d'assistance à la clientèle de Saint John.

**Greenery Fuels Canada Inc.**, appartenant à Greenery International, une entreprise du Royaume-Uni, qui a établi son siège social nord-américain à Saint John et qui s'est engagée à créer jusqu'à 10 emplois à temps plein sur deux ans dans le cadre de sa première phase de développement.

**IMP Customer Care, une division d'IMP Group International Inc.**, qui a agrandi son centre



de Bathurst et qui s'est engagée à créer 20 nouveaux postes dans le domaine des assurances en 2013. IMP Group offre des solutions à des clients qui œuvrent dans les domaines de l'aérospatiale, de l'aviation, du transport aérien, des soins de santé, de la marine industrielle, des technologies de l'information, de l'hébergement et de l'aménagement immobilier.

**Knocean Foods Ltd.**, qui construit à Scoudouc une nouvelle installation de transformation à valeur ajoutée des fruits de mer, ce qui permettra de faire des ventes à l'exportation et de créer jusqu'à 25 emplois à temps plein sur deux ans.

**Premier Tech Horticulture Ltd.**, qui établit une installation moderne de transformation à valeur ajoutée de la mousse de tourbe à Rexton et qui prévoit créer 32 postes équivalents temps plein supplémentaires au cours des six prochaines années.

**Siemens Canada**, un chef de file mondial en innovation, qui s'est engagée à créer jusqu'à 25 emplois sur quatre ans dans les domaines scientifique et technique à sa nouvelle installation nord-américaine de recherche et développement, située à Fredericton. L'entente comprend aussi un soutien pour jusqu'à huit postes à temps plein à l'installation de livraison de l'entreprise, située au même endroit.

**The Tire Recycling Atlantic Canada Corporation (TRACC)**, qui fabrique et exporte des bardeaux, s'est engagée à créer 25 emplois en 2013, pendant qu'elle élargira ses activités à Minto.

**Xplornet Communications Inc.**, le plus important fournisseur rural de large bande au Canada, qui s'est engagée à créer 55 emplois à temps plein en 2013 à son centre de service à la clientèle de Fredericton.



Siemens Canada, un chef de file mondial en innovation, s'est engagée, lors d'une conférence de presse présentée le 31 janvier 2013, à créer jusqu'à 25 emplois dans les domaines scientifique et technique à sa nouvelle installation de recherche et développement, située à Fredericton.

De gauche à droite, le chef de la direction d'Investir NB, Robert MacLeod, le ministre du Développement économique, Paul Robichaud, le premier ministre, David Alward, le président et le chef de la direction de Siemens Canada, Robert Hardt, le ministre et le chef de la direction d'Énergie et des Mines, Craig Leonard, et le président-directeur général d'Énergie NB, Gaëtan Thomas.

## Investir NB mesure le succès de ses efforts à l'aide des indicateurs de rendement clés suivants :



- PIB engendré par les investissements
- Rendement des deniers publics investis
- Dépenses en capital découlant des investissements
- Nombre de nouveaux investissements
- Emplois directs créés grâce aux investissements
- Salaire moyen associé aux emplois créés



Investir NB s'occupe avant tout d'attirer des investissements qui contribuent au PIB du Nouveau-Brunswick et qui affichent un rendement positif de l'investissement pour le contribuable. En ce qui concerne le développement économique, l'objectif ultime consiste à accroître l'assiette fiscale au Nouveau-Brunswick pour aider à financer les services publics requis.

Aux fins de mesure interne du rendement et de production de rapports annuels, Investir NB surveille tous les trimestres l'état et la conformité de toutes les ententes conclues avec ses clients. Toutes les mesures de rendement utilisées sont fondées sur les résultats réels découlant des ententes au moment où ils sont présentés.

Toutes les entreprises auxquelles Investir NB a consenti un prêt ont respecté leur obligation de le rembourser.



## Résultats de 2011-2013 (1er et 2e exercices)

Contribution de 212,3 millions de dollars au PIB du Nouveau-Brunswick

objectif atteint à 137 %

Rendement de 2,06 \$ pour chaque dollar des deniers publics investi

objectif atteint à 141 %

67 millions de dollars en dépenses en capital

objectif atteint à 176 %

Réalisation de 25 nouveaux investissements

objectif atteint à 100 %

Création de 1 366 emplois

objectif de création d'emplois atteint à 82,8 %

Salaire moyen de 36 357 \$

objectif relatif au salaire moyen atteint à 93 %

### Fiche de rendement des indicateurs clés d'Investir NB

Investir NB mesure ses résultats au moyen d'une fiche de rendement des indicateurs clés qui évalue ses retombées économiques sur l'économie du Nouveau-Brunswick. La corporation utilise également diverses mesures internes pour évaluer sa productivité et l'attention portée au service à la clientèle.

Indicateur de rendement	2012-2013		Résultats cumulatifs après deux ans du plan triennal 2011-2013		
	Cible	Résultats	Objectifs à ce jour	Résultats à ce jour	Pourcentage de l'objectif atteint
Contribution au PIB	109 M\$	136.8 M\$	155 M\$	212,3 M\$**	137%
Rendement de l'investissement pour le contribuable pour chaque dollar public investi	1,70 \$	2,23 \$	1,46 \$	2,06 \$	141%
Dépenses en capital	26 M\$	35 M\$	38 M\$	67 M\$	176%
Nombre de nouveaux investissements	15	14	25	25	100%
Emplois directs	1 150	677	1 650	1 366	83%
Salaire moyen	40 000 \$	38 296 \$*	39 200 \$	36 357 \$	93%

\* Selon les données de 2010 de Statistique Canada, le salaire moyen au Nouveau-Brunswick était de 26 610 \$.

\*\* Investir NB a redressé le PIB de l'an dernier grâce à des mesures plus précises. Investir NB évalue maintenant la contribution au PIB de chaque projet d'investissement selon le salaire versé en utilisant les tableaux d'entrées-sorties de Statistique Canada.

## Plan de mesure du rendement de 2011 à 2014

Le tableau ci-dessous montre les principales mesures fondées sur les résultats qui font l'objet d'un suivi au cours de chaque exercice (du 1er avril au 31 mars) et qui sont présentées au conseil d'administration ainsi qu'au public dans un rapport annuel.

Indicateur de rendement	Année de référence 2012	Plan pour 2013 (année en cours)	Plan à ce jour	Plan pour 2014	Totaux combinés pour 2012-2014
Contribution au PIB	46 M\$	109 M\$	155 M\$	138 M\$	293 M\$
Rendement de l'investissement pour le contribuable	1,07 \$	1,70 \$	1,46 \$	2,40 \$	1,90 \$
Dépenses en capital	12 M\$	26 M\$	38 M\$	47 M\$	85 M\$
Nombre de nouveaux investissements	10	15	25	20	45
Emplois directs	500	1 150	1 650	1 400	3 050
Salaire moyen	37 500 \$	40 000 \$	39 200 \$	43 000 \$	42 000
Ratio de prêts douteux	5%	8%	33%	8%	33%

## Le conseil d'administration d'Investir NB

Le conseil d'administration d'Investir NB se compose de cadres supérieurs choisis selon leurs compétences essentielles et leur expérience dans le développement de marchés internationaux. D'autres facteurs, dont le sexe, la représentation linguistique et régionale, ainsi que la provenance de la province et de l'extérieur de la province, sont également pris en considération.

Le conseil gère les activités et les affaires internes d'Investir NB et toutes les décisions et les mesures qu'il prend sont fondées sur des pratiques commercialement saines, comme il est indiqué dans la *Loi constituant Investir Nouveau-Brunswick*. Investir NB relève de l'Assemblée législative par l'intermédiaire du ministre du Développement économique. Le conseil se compose du président et chef de la direction, du sous-ministre du Développement économique et de huit à dix autres membres.

### Denis Losier, président

Président et chef de la direction  
Assomption Vie  
Moncton (N.-B.)

### James Baumgartner

Président et chef de la direction  
Corporation Solutions Moneris  
Toronto (Ontario)

### Helena Cain, vice-présidente du conseil

Vice-présidente responsable du service à la clientèle  
Bell Aliant  
Saint John (N.-B.)

### Eddy Campbell Ph.D.

Recteur et vice-chancelier  
Université du Nouveau-Brunswick  
Fredericton (N.-B.)

### Michael J. Campbell

Vice-président et avocat-conseil  
McCain Foods Limited  
Florenceville (N.-B.)

### René Collette

Directeur  
Centre financier aux entreprises  
Caisses populaires acadiennes  
Moncton (N.-B.)

### Lily Durepos

Présidente  
Alliance Assurance  
Grand-Sault (N.-B.)

### Martin LeBlanc

Président et chef de la direction  
Caprion Protéomique  
Montréal (Québec)

### Bill Levesque

Sous ministre du  
Développement économique,  
Fredericton (N.-B.)

### Robert MacLeod

Président et chef de la direction  
Investir NB  
Fredericton (N.-B.)

### Denis Mallet

Assistant du directeur général  
Sun Gro Horticulture Canada  
Inkerman (N.-B.)

### Jeffrey Mitchell

Chef de la recherche  
Fonds Répartition mondiale  
Fidelity Investments  
Boston (Massachusetts)

## Comités du conseil en 2012-2013

En 2012-2013, le conseil d'administration et le Comité exécutif d'Investir NB se sont rencontrés à 14 reprises.

### Comité exécutif

Denis Losier, président  
Bill Levesque  
Robert MacLeod  
Helena Cain  
Lily Durepos  
Michael J. Campbell  
René Collette



### Comité de vérification

René Collette, président  
Denis Mallet  
James Baumgartner



### Comité de repérage d'investisseurs

Denis Losier, président  
René Collette

## Notre réseau de partenaires

### Partenaires provinciaux

Institut de recherche sur les zones côtières  
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick  
Conseil économique du Nouveau-Brunswick  
Réseau Entreprise  
Futur N.-B.  
Employeurs du secteur privé au Nouveau-Brunswick  
Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick  
Conseils de secteur et d'industrie du Nouveau-Brunswick pour les domaines de l'aérospatial et de la défense, des biosciences et des technologies de l'information et des communications  
New Brunswick Community College  
Fondation de l'Innovation du Nouveau-Brunswick  
Université de Moncton  
Université du Nouveau-Brunswick

### Partenaires fédéraux

Agence de promotion économique du Canada atlantique  
Consulats canadiens  
Affaires étrangères et Commerce international Canada

### Partenaires provinciaux

Ministère du Développement économique  
Bureau du Conseil exécutif  
Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches  
Ministère de l'Énergie et des Mines  
Ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux  
Ministère des Finances  
Ministère des Ressources naturelles  
Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail  
Ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture





## BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU NOUVEAU-BRUNSWICK

### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Conseil d'administration  
d'Investir Nouveau-Brunswick

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints d'Investir Nouveau-Brunswick, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2013, et l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Investir Nouveau-Brunswick au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La vérificatrice générale,

Kim MacPherson, c.a.

Fredericton (N.-B.)  
le 27 juin 2013

l'édifice, Place HSBC  
Cité postale 758  
Fredericton, N.-B. E3B 5B4

# État financiers

## État de la situation financière

au 31 mars 2013

Actif financier	2013	2012
Montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick	5 843 922 \$	913 220 \$
Prêts en cours (note 6)	10 242 243	14 646 480
<b>Actif financier total</b>	<b>16 086 165</b>	<b>15 559 700</b>
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 9)	839 124	562 069
Montant à payer à la Province du Nouveau-Brunswick (note 12)	15 250 000	15 000 000
<b>Passif total</b>	<b>16 089 124</b>	<b>15 562 069</b>
Dette nette	(2 959)	(2 369)
Actif non financier		
Frais payés d'avance	2 959	2 369
Excédent accumulé	- \$	- \$

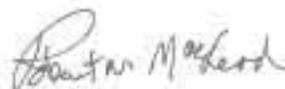
Passif éventuel (note 8)

Engagements (note 11)

Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.



Denis Losier  
Président du conseil



Robert N. MacLeod  
Président et chef de la direction

# État des résultats

pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2013

Recettes	Budget 2013	2013	2012*
Province du Nouveau-Brunswick	13 723 000 \$	9 070 735 \$	3 437 692 \$
Intérêt sur les prêts (note 5)	914 000	620 198	262 929
<b>Recettes totales</b>	<b>14 637 000</b>	<b>9 690 933</b>	<b>3 700 621</b>
Charges			
Administration	4 137 000	3 432 500	2 914 156
Aide stratégique	10 000 000	1 258 433	786 465
Provision pour prêts douteux (note 6)	500 000	5 000 000	-
<b>Charges totales</b>	<b>14 637 000</b>	<b>9 690 933</b>	<b>3 700 621</b>
<b>Excédent annuel</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

\* L'exercice financier 2011-2012 comptait dix mois (du 16 juin 2011 au 31 mars 2012)  
 Les notes afférentes aux états financiers en font partie intégrante.

## Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2013

### 1. Investir Nouveau-Brunswick – Nature des activités

Investir Nouveau-Brunswick (« Investir NB ») a pour mandat de :

- a. faire énergiquement la promotion du Nouveau-Brunswick en tant qu'endroit attrayant pour l'investissement;
- b. repérer et saisir les occasions d'investissement stratégique et commercialement viable au Nouveau-Brunswick;
- c. négocier et fournir de l'aide financière au besoin et si nécessaire pour attirer de tels investissements;
- d. gérer prudemment ses portefeuilles d'investissements.

La *Loi constituant Investir Nouveau-Brunswick* a été promulguée et est entrée en vigueur le 16 juin 2011.

### 2. Résumé des principales conventions comptables

#### Généralités

Ces états financiers sont préparés par la direction en conformité avec les normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. Investir NB a adopté les normes comptables qui figurent dans le chapitre SP 1201 – (Présentation des états financiers), dans le chapitre SP 3450 – (Instruments financiers) et dans le chapitre SP 3410 – (Paiements de transfert) pour la préparation des présents états financiers. Les incidences de ces normes comptables ne sont pas importantes, elles modifient seulement la présentation de renseignements dans les notes afférentes aux états financiers. Les états financiers des exercices précédents, y compris les tableaux comparatifs, n'ont pas été redressés.

Les tableaux comparatifs de 2011 2012, qui figurent dans l'État des résultats, portent seulement sur la période de dix mois allant du 16 juin 2011 au 31 mars 2012, car 2011 2012 constituait le premier exercice de fonctionnement d'Investir NB.

#### Classement des actifs

Les actifs sont classés comme des actifs financiers ou non financiers. Les actifs financiers peuvent servir à couvrir les passifs existants ou à financer des activités futures et ils ne doivent pas être utilisés dans le cours normal des activités. Les actifs non financiers sont des actifs acquis qui ne servent normalement pas à couvrir les passifs existants, mais à offrir les services gouvernementaux. Ils peuvent être consommés au cours des activités habituelles et ils ne doivent pas être revendus. Les actifs non financiers incluent les frais payés d'avance.



### **Immobilisations corporelles**

Investir NB a adopté la politique de passation en charges des immobilisations corporelles acquises pour une valeur individuelle de 25 000 \$ ou moins. En conformité avec cette politique, il n'y a aucune immobilisation corporelle à capitaliser ou à amortir.

### **Recettes et créances**

Les recettes sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice au moment où elles sont constatées. Les montants à recevoir, mais réputés être non récupérables, sont comptabilisés comme des créances irrécouvrables.

### **Charges de retraite**

Les employés permanents d'Investir NB adhèrent au Régime de pension de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un régime à prestations déterminées selon lequel les cotisations sont versées par les employés et la Province du Nouveau-Brunswick (« la Province »). Pour d'autres renseignements, reportez-vous à la note ci-dessous concernant les charges d'Investir NB payées par d'autres parties.

### **Charges d'Investir NB payées par d'autres parties**

Les charges de l'employeur, comme les contributions au régime de retraite (170 800 \$) et le Régime de pensions du Canada (65 400 \$), sont payées et passées en charges par la Province pour le compte d'Investir NB. Les passifs liés aux allocations de retraite et aux congés de maladie, s'il y a lieu, sont imputés à la Province. Ces charges et les soldes liés aux éléments de l'actif et du passif ne figurent pas dans les présents états financiers. Conformément aux modes de fonctionnement adoptés par Investir NB, les soldes de ces régimes demeureront des actifs ou des obligations de la Province et ils ne seront pas pris en charge par Investir NB.

### **Instruments financiers**

Les instruments financiers englobent les quasi-espèces, les prêts en cours, les comptes créditeurs et les charges à payer et le montant dû à la Province du Nouveau-Brunswick.

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur, plus tous les coûts de l'opération qui en découlent, lorsqu'Investir NB devient partie aux droits et obligations contractuels d'un instrument financier. La juste valeur représente le montant auquel un actif pourrait être échangé ou un passif réglé, entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans le cadre d'une transaction sans lien de dépendance.

Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés aux actifs financiers ont expiré ou ont été transférés et qu'Investir NB a transféré la quasi totalité des risques et avantages liés aux droits de propriété. Ils peuvent également être décomptabilisés lorsque l'obligation contractuelle a été acquittée, résiliée ou est arrivée à expiration.

Investir NB répartit ses instruments financiers dans les catégories suivantes:

#### **a. Quasi-espèces**

Investir NB continue d'utiliser le compte bancaire de la Province, et les montants inscrits dans les états financiers comme montant à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick sont classés comme quasi-espèces. La juste valeur est présumée représenter la valeur comptable, ce qui constitue le coût d'origine.

## Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2013

### b. Prêts en cours

Les prêts en cours sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, les prêts en cours sont évalués au coût amorti par l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute provision pour pertes sur les prêts lorsque la direction estime que des montants pourraient être non récupérables dans l'avenir.

### c. Comptes créditeurs et charges à payer, et montant à payer à la Province du Nouveau Brunswick

Les comptes créditeurs et les charges à payer ainsi que le montant à payer à la Province du Nouveau-Brunswick sont comptabilisés en tant que passifs financiers. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont évalués au coût amorti par l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

### Incertitude de mesure

La préparation des états financiers, en conformité avec les NCSF, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants constatés des éléments d'actif et de passif au moment de dresser les états financiers et qui ont également une incidence sur les recettes et les charges déclarées au cours de la période visée.

Les plus importantes estimations requises par la direction se rapportent à l'établissement des provisions pour prêts, aux intérêts sur prêts assortis de conditions avantageuses, aux charges constatées et aux engagements pour les exercices futurs. Il est possible que les résultats réels diffèrent des meilleures estimations de la direction, au fur et à mesure que d'autres renseignements deviendront disponibles.

### Taxe de vente harmonisée

Investir NB n'inscrit pas la taxe de vente harmonisée (TVH) dans ses états financiers, car toute TVH payée est remboursée à la Province.

### Paiements de transfert

Il s'agit de transferts d'argent (p. ex. : subventions) à un organisme sans qu'Investir NB n'obtienne directement des biens ou des services en retour.

Les paiements de transfert sont comptabilisés comme charges dans les états financiers d'Investir NB pendant l'exercice où l'événement nécessitant un transfert s'est produit, pourvu que le transfert soit autorisé et que les critères d'admissibilité aient été remplis. Les paiements de transfert sont considérés comme une aide stratégique

### Prêts à remboursement conditionnel

Les accords de prêt qui renferment des dispositions de renonciation sont imputés aux dépenses inhérentes à l'aide stratégique lorsque la renonciation à une créance est considérée comme probable.



### Provisions

Des provisions sont établies pour les prêts et les garanties de prêt. Les prêts et les garanties de prêt font l'objet d'un examen annuel et une provision qui reflète les meilleures estimations de la direction quant aux pertes probables est prévue.

### Prêts assortis de conditions avantageuses

Les prêts qui sont assortis de conditions avantageuses parce qu'ils offrent un taux de rendement inférieur au taux d'intérêt d'emprunt de la Province, sont d'abord comptabilisés comme actifs à la valeur actualisée nette des flux monétaires futurs prévus. Celle-ci est calculée chaque année à l'aide du taux d'intérêt d'emprunt de la Province au moment de l'émission du prêt.

### Intérêts sur prêts assortis de conditions avantageuses

L'intérêt non perçu sur les prêts assortis de conditions avantageuses consentis par Investir NB est imputé à l'exercice pendant lequel les prêts sont émis et amorti dans les recettes au cours de la période prescrite des conditions avantageuses associées aux prêts.

## 3. État des flux de trésorerie, de l'évolution de la dette nette et de l'excédent accumulé

Aucun état des flux de trésorerie, état de l'évolution de la dette nette ou état de l'excédent accumulé n'a été dressé, car les renseignements nécessaires sont évidents à la lecture des autres états financiers.

## 4. Opérations entre parties liées

Investir NB est lié à la Province et à plusieurs de ses ministères et organismes.

Certains services sont fournis par des ministères dans le cours normal de leurs activités et ils sont comptabilisés dans les présents états financiers.

Investir NB est tributaire de la Province sur le plan financier. L'allocation de fonds à Investir NB par la Province, pendant l'exercice financier, s'est élevée à 9,1 millions de dollars. Investir NB occupe un bureau dont le loyer est payé par la Province. La Province offre aussi d'autres services comme les services juridiques, les services des comptes créditeurs et ceux de la paie.

## 5. Intérêt sur les prêts

	2013	2012
Amortissement de l'intérêt sur les prêts assortis de conditions avantageuses	357 658 \$	262 929 \$
Intérêt sur les prêts	262 540	-
	<b>620 198 \$</b>	<b>262 929 \$</b>

## Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2013

### 6. Prêts en cours

	2013	2012
Prêt assorti de conditions avantageuses (valeur nominale)	15 250 000 \$	15 000 000 \$
Moins : portion sans intérêt du prêt assorti de conditions avantageuses	11 895	857 576
Plus : amortissement de la portion sans intérêt imputable aux recettes	4 138	504 056
	<b>15 242 243 \$</b>	<b>\$ 14 646 480 \$</b>
Moins : provision pour prêts douteux	5 000 000	-
<b>Prêts en cours</b>	<b>10 242 243 \$</b>	<b>14 646 480 \$</b>

### 7. Gestion du risque

Une analyse des risques significatifs liés aux instruments financiers d'Investir NB est présentée ci-dessous:

#### a. Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une partie à un instrument financier ne s'acquitte pas de l'une de ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. Investir NB gère ces risques en ayant recours à des procédures d'approbation de crédit pour les demandeurs de prêt et en effectuant une surveillance des paiements des débiteurs. Au 31 mars 2013, le risque de crédit maximal d'Investir NB correspondait au solde des prêts en cours, qui s'élève à 10 242 243 \$. Le risque de crédit n'est pas échelonné, puisqu'il y a seulement deux débiteurs visés dans les prêts en cours.

#### b. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de régler ou de s'acquitter d'une obligation ou de s'en acquitter selon les échéances prescrites ou à un prix raisonnable. Investir NB rembourse la Province lorsque les débiteurs effectuent le remboursement des prêts. Par conséquent, si un débiteur ne respecte pas ses obligations, Investir NB pourrait être incapable de rembourser la Province.

#### c. Risque lié aux taux d'intérêt

Il s'agit d'un risque attribuable à la possibilité que des fluctuations de taux d'intérêt aient des répercussions sur les flux de trésorerie futurs ou sur les justes valeurs des instruments financiers. Le taux d'intérêt exigé par Investir NB sur les prêts en cours est établi comme il est énoncé dans les accords juridiques. Toute variation du taux d'intérêt du marché durant l'exercice financier n'aurait aucune incidence sur les flux de trésorerie d'Investir NB.

## 8. Passif éventuel

Investir NB pourrait faire l'objet d'un litige dans le cadre de ses activités courantes. Selon l'évaluation de la direction, il n'existe aucun risque de pertes et elle n'a donc pas prévu de provision pour pertes dans les états financiers.

## 9. Comptes créditeurs et charges à payer

	2013	2012
Comptes créditeurs ordinaires	164 158 \$	325 356 \$
Traitements et prestations	1 500	1 000
Passif lié aux congés	61 983	62 713
Subventions et contributions	20 193	-
Aide stratégique	591 290	173 000
	<b>839 124 \$</b>	<b>562 069 \$</b>

## 10. Charges par objet

	2013	2012
Services personnels	2 207 700 \$	1 611 008 \$
Autres services	1 118 219	1 176 542
Matériel et fournitures	21 209	37 201
Biens et équipement	64 219	54 697
Subventions et contributions	20 910	34 708
Mauvaises créances et autres frais	5 000 243	-
	<b>8 432 500</b>	<b>2 914 156</b>
Aide stratégique	1 258 433	786 465
	<b>9 690 933 \$</b>	<b>3 700 621 \$</b>

## Notes afférentes aux états financiers

Le 31 mars 2013

### 11. Engagements

Les montants suivants ont été engagés pour les besoins des accords d'aide stratégique après le 31 mars 2013.

Exercice se terminant le 31 mars	Engagement
2014	5 756 979 \$
2015	4 158 458
2016	4 649 249
2017	4 290 254
2018	2 779 623
2019	221 400
2020	18 750

Ces engagements sont conditionnels à l'approbation de fonds par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

### 12. Montant à payer à la Province du Nouveau-Brunswick

Investir NB accorde des prêts au nom de la Province qui sont payables à celle-ci à la suite du remboursement par les clients. Les prêts à rembourser sont calculés à la valeur nominale, moins les remboursements reçus chaque année.